

REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de NOYELLES-GODAULT

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article 48 de la loi du 5 avril 1884)

Le Conseil Municipal se réunira le **vendredi 28 septembre 2012 à dix neuf heures du soir** au lieu ordinaire de ses séances, pour délibérer sur les affaires suivantes :

ORDRE DU JOUR

- 1 – Fonds de concours de la CAHC – soutien aux politiques municipales d'acquisitions 2011 de la bibliothèque de NOYELLES-GODAULT,
- 2 – Personnel communal – Modification du tableau des effectifs à compter du 1^{er} octobre 2012,
- 3 – Personnel communal – Ratio d'avancement relatif à l'échelon spécial - Fonctionnaires de catégorie C ne relevant pas de la filière technique,
- 4 – Attribution de l'indemnité de conseil au receveur municipal,
- 5 – Versement à l'Office culturel des participations Etat et Ville/CUCS au titre de l'année 2012 pour l'action « Nouvelles frontières, nouveaux enjeux pour la cité Crombez »,
- 6 – Accueils de loisirs sans hébergement – petites vacances scolaires – année scolaire 2012-2013 – Organisation générale,
- 7 – Avis du Conseil Municipal : demande de dérogation au repos dominical pour l'espace Banque ACCORD,
- 8 – Avis du Conseil Municipal : demande de dérogation au repos dominical pour le magasin VET AFFAIRES,
- 9 – Garantie communale à la société Pas-de-Calais Habitat , à hauteur de 50 %, d'un emprunt de 97 707 € pour l'acquisition-amélioration d'un logement situé 25 rue Emile Zola,
- 10 – Garantie communale à la société Pas-de-Calais Habitat à hauteur de 50 %, d'un emprunt de 124 544 € pour l'opération d'amélioration d'un logement situé 34 rue de la Haute-Deûle,
- 11 – Convention préalable à l'intégration au patrimoine communautaire des biens meubles et immeubles en eau et assainissement de la résidence « la Brasserie » aménagée par la société NOREVIE, rue Pasteur,
- 12 – Convention préalable à l'intégration au patrimoine communautaire des biens meubles et immeubles en eau et assainissement de la résidence « la Fonderie » aménagée par la société NOREVIE, rue Joseph Fontaine,
- 13 – Servitude applicable aux ouvrages de distribution publique d'électricité avec la société ERDF,
- 14 – Cession future des voiries, réseaux divers et espaces publics à réaliser par la société NOREVIE, lotissement « la Fonderie » rue Joseph Fontaine – Convention Ville-Société NOREVIE (2^{ème} lecture),
- 15 – Vente d'une unité foncière sise rue Jules Ferry et rue Joseph Fontaine à la société NOREVIE (3^{ème} lecture),

- 16 – Déclassement du domaine public des chemins de la Motte et du chemin n° 10, dit « de la Haute-Deûle », en vue de leur aliénation au profit de la CAHC,
- 17 – Avis du Conseil Municipal dans le cadre de l'enquête publique relative à la demande d'autorisation de procéder au recyclage par épandage agricole des boues issues des activités de la station d'épuration à HENIN-BEAUMONT,
- 18 – Avis du Conseil Municipal : Porter à connaissance et préconisations applicables au titre de l'article R. 111-2 du code de l'Urbanisme pour les communes concernées par les aléas miniers,
- 19 – Décision modificative n° 1 – Budget principal commune – Exercice 2012,
- 20 - Délibération fixant le nombre d'adjoints et conseillers délégués – Election municipale du 9 mars 2008 (2^{ème} lecture),
- 21 – Classes de neige 2013 – Organisation générale,
- 22 – Extension du projet de vidéo-protection aux complexes sportifs et à la nouvelle salle polyvalente (2^{ème} lecture),
- 23– Informations.

Le Maire,

Jean URBANIAK